

Bourses Fonds Elisabeth et Amélie

Programme thématique de bourses de mobilité pour des étudiants de pays en développement sur le thème « Accès à l'eau, protection ou amélioration de la qualité de l'eau et gestion de l'eau dans les pays en développement »

Contents

1. Introduction.....	2
2. Quel type de bourse?.....	2
3. Pour qui?.....	2
4. Pour quel sujet?.....	2
5. Où, quand et combien de temps?.....	2
5.1. Où?.....	2
5.2. Quand?.....	3
5.3. Combien de temps?.....	3
6. Quels frais sont couverts?.....	3
7. Comment poser ma candidature?.....	3
7.1. Introduction du dossier.....	3
7.2. Délais.....	3
8. Sélection.....	3
9. Evaluation.....	3
10. Qui contacter pour plus d'information?.....	3



Fonds Elisabeth et Amélie

1. Introduction

Environ une centaine d'étudiants du Sud suivent en Belgique une formation en lien avec la gestion de l'eau, de niveau master ou bachelier après bachelier, grâce au financement ou non de la coopération belge (CTB, ARES, VLIR, etc.)

Le Fonds Elisabeth & Amélie (FEA) veut permettre à ces étudiants de s'engager plus concrètement sur ces questions, dans le cadre de leur formation mais aussi après leur cursus en Belgique. Le Fonds leur donnera l'occasion de se consacrer à des enjeux concrets pour le Sud autour de la problématique de l'eau. L'objectif est d'augmenter les chances que leur formation en Belgique produise un impact sur place tant pour eux-mêmes que pour la société.

2. Quel type de bourse?

Il s'agit d'une aide financière directe à un étudiant. Cette bourse couvre les frais de séjour dans un pays en développement (OCDE-DAC liste pays) dans le cadre du cursus de l'étudiant. Le séjour poursuit une finalité académique dans le sens où il doit s'inscrire dans le sujet de l'épreuve de fin d'études de la formation du candidat en Belgique. Le séjour nécessite donc l'autorisation préalable du promoteur.

Pour plus de facilité, le séjour d'étude est appelé « stage » dans ce document.

3. Pour qui?

Cette bourse est exclusivement destinée aux étudiants qui remplissent cumulativement les critères suivants :

- ressortissants d'un pays en développement (OCDE-DAC liste pays¹, hors Europe),
- poursuivant actuellement une formation, dans un établissement belge d'éducation supérieure (Universités et Hautes Ecoles) de niveau Master, Master de spécialisation, Bachelier après Bachelier.

4. Pour quel sujet?

L'objet du travail de fin d'études / du mémoire doit être lié directement à la thématique de l'eau (accès à l'eau, protection ou amélioration de la qualité de l'eau, gestion durable de l'eau) et s'insérer dans une approche intégrée du problème pour ses aspects techniques et/ou sociaux.

5. Où, quand et combien de temps?

5.1. Où?

L'étudiant doit effectuer son stage dans un pays en développement (OCDE-DAC liste pays, hors Europe). Cela peut être le pays d'origine de l'étudiant ou un autre pays en développement.

¹<http://www.oecd.org/fr/cad/stats/documentupload/DAC%20List%20of%20ODA%20Recipients%202014%20final%20FR.pdf>

Fonds Elisabeth et Amélie

5.2. Quand?

Le stage doit avoir lieu durant l'année scolaire 2018-2019, entre décembre '18 et fin août '19.

5.3. Combien de temps?

La durée de stage peut varier de un à deux mois.

6. Quels frais sont couverts?

La bourse couvre les frais inhérents au stage avec un montant maximum de 5.000 €. Ceci peut comprendre entre autres, les frais de déplacements, les frais de séjour sur place et les frais d'achat ou d'utilisation de matériel. Dans le dossier de candidature, l'étudiant candidat introduira une proposition de budget détaillé.

7. Comment poser ma candidature?

7.1. Introduction du dossier

Toute candidature devra être introduite en ligne par l'étudiant avec l'accord de son promoteur qui assume la responsabilité académique du stage.

7.2. Délais

Le dossier de candidature est disponible jusqu'au 22/10/2018 à minuit, exclusivement sur le site internet de la Fondation Roi Baudouin.

8. Sélection

Un jury indépendant sélectionne les candidatures. Une dizaine de bourses seront attribuées. La sélection sera communiquée au plus tard fin novembre 2018 et les stages pourront démarrer dès le mois de décembre.

9. Evaluation

Les boursiers s'engagent à fournir un rapport d'évaluation de leur stage suivant les critères de la Fondation Roi Baudouin.

10. Qui contacter pour plus d'information?

La Fondation Roi Baudouin, qui gère le Fonds Elisabeth & Amélie, assure le secrétariat de cet appel.

Contact : Edith Verstraeten | T +32 2 549 03 72 | verstraeten.e@mandate.kbs-frb.be
www.kbs-frb.be